



Paris, le 13 mai 2026

## CONVOCAATION

### La Commission des Finances

dont vous êtes membre  
se réunira

**Mardi 19 mai 2026**

**À 15 heures**

*(Salle de la commission)*

1° Contrôle budgétaire – communication de **Mme Marie-Claire Carrère-Gée**,  
rapporteuse spéciale, et **M. Hervé Maurey**, rapporteur spécial, sur **l'impact de la  
concurrence dans le ferroviaire sur les finances publiques**

2° Questions diverses.



**Mercredi 20 mai 2026**

**À 9 heures**

*(Salle de la commission)*

1° **Audition**<sup>1</sup> de **M. Emmanuel Moulin**, candidat proposé par le Président de la République **aux fonctions de Gouverneur de la Banque de France**, en application de la loi organique n° 2010-837 et de la loi n° 2010-838 du 23 juillet 2010, relatives à l'application du cinquième alinéa de l'**article 13** de la **Constitution** (M. Jean-François Husson, rapporteur)

2° **Vote**<sup>2</sup> sur la proposition de nomination de **M. Emmanuel Moulin**, candidat proposé par le Président de la République **aux fonctions de Gouverneur de la Banque de France**

3° Communication de **M. Claude Raynal**, président, sur **le bilan annuel de l'application des lois**

4° Contrôle budgétaire – communication de **M. Olivier Paccaud**, rapporteur spécial, sur **l'école inclusive**

5° Questions diverses.

**Le Président  
Claude Raynal**

2/2

---

<sup>1</sup> Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.

<sup>2</sup> En application de l'article 3 de la loi organique n° 2010-837 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution, les délégations de vote ne sont pas autorisées. Le dépouillement du scrutin aura lieu de façon simultanée avec celui organisé par la commission compétente de l'Assemblée nationale.